



# Procès-verbal, Assemblée Générale 2022

Auteur : Yves Froidevaux  
 Lieu, date et heure : Lieu, le 16.11.2022  
 Statut : Valider  
 Annexe : Rapport des vérificateurs des comptes

## Ordre du jour

1. Accueil et approbation PV AG 2021
2. Présentation des comptes 2021-2022
3. Rapport des vérificateurs des comptes
4. Budget et fixation des cotisations 2022-2023
5. Changement dans les statuts GNG
6. Présentation de la Maîtrise GNG
7. Election du Comité GNG
8. Election des vérificateurs des comptes
9. Divers, proposition individuel et rétrospective année scout 2021-2022

N°	Texte
	<p><b>Accueil et approbation PV AG 2021</b></p> <p>Raphaël Grandjean souhaite la bienvenue aux membres présents.            GNG compte 93 membres actifs au 31.08.22.            23 membres sont présents ce soir et 30 membres se sont excusés pour cette assemblée.</p> <p>Raphaël débute l'assemblée par une explication sur l'organisation et l'articulation entre l'association « Groupe scout Noirmont-Gland » et la « Fondation Immobilière des Eclaireurs de Noirmont-Gland FIDENG ».</p> <p>Cette organisation est active depuis août 2021 pour donner suite aux difficultés rencontrés par la FIDENG en raison de la pandémie de COVID-19.</p> <pre>           graph TD             AG[Assemblée Générale GNG Scouts actifs +18 ans Un représentant légal par scouts -18 ans Anciens scouts] -- Elit --&gt; VC[Vérificateurs des comptes]             AG -- Elit --&gt; CF[Comité GNG]             VC -- Désigne --&gt; MG[Maîtrise du groupe]             MG -- Désigne --&gt; CG[Chef du groupe]             MG -- Désigne --&gt; CF             CF -- Siège --&gt; CG             CF --&gt; FIDENG[Fondation Immobilière des éclaireurs de Noirmont-Gland (FIDENG)]           </pre> <p>Il est rappelé que le Comité GNG apporte son soutien à la Maîtrise pour les tâches administratives de l'association, d'aider à créer un dialogue avec les parents des scouts, mais le Comité GNG n'intervient en aucun cas dans l'organisation et la planification des activités scouts qui sont de la responsabilité de la Maîtrise.</p> <p>Pour le Comité GNG, il est important que le principe du Mouvement Scout de Suisse « les jeunes dirigent les jeunes » soit appliqué. Nous voulons permettre aux membres de la Maîtrise de prendre des responsabilités et de pouvoir gérer une association est une magnifique expérience.</p> <p>Le Comité se concentre sur les tâches de la fondation à savoir l'entretien et la coordination de l'utilisation de « La Sardoche ».</p> <p><b>Le PV de l'Assemblée 2021 est accepté à l'unanimité par l'assemblée</b></p>

2.	<p><b>Présentation des comptes 2021-2022</b></p> <p>Pour la première fois depuis très longtemps la Maîtrise a tenu une comptabilité.</p> <p>Il n'est pas possible de présenter un comparatif entre l'exercice 2020-2021 et 2021-2022 car il n'existe pas de comptabilité des exercices précédents.</p> <p>Une question est posée sur le financement à 50% du camp fédéral avec la fortune du GNG. Le CG indique que c'est une exception en regard du coût important demandé par le Mouvement Scout de Suisse (MSdS) pour la participation au MOVA. La proposition du MSdS était que chaque participant paye 450.- pour deux semaines de camps. La Maîtrise a décidé que la fortune du GNG permettait à GNG de prendre en charge la moitié du montant proposé par le MSdS afin que les enfants puissent avoir un budget pour acheter des souvenirs du MOVA.</p> <p>Nous pouvons féliciter et remercier Alexis pour son excellent travail.</p> <p><b>Les comptes, qui présentent un déficit de 4'196.-, sont adoptés à l'unanimité.</b></p>
3.	<p><b>Rapport des vérificateurs des comptes</b></p> <p>Sandra et Boris Vonlanthen ont vérifié les comptes 2021 – 2022, Nathanaël Fernandez n'a pas pu participer à la séance de vérification des comptes. Ces derniers recommandent d'accepter les comptes et de donner décharge à la Maîtrise et au Comité.</p> <p><b>Les comptes 2021 – 2022 sont approuvés à l'unanimité et la décharge est donnée à la Maîtrise, au comité et aux vérificateurs des comptes.</b></p>
4.	<p><b>Budget et fixation des cotisations 2022-2023</b></p> <p>Alexis, la Maîtrise et le Comité proposent un budget qui prévoit un bénéfice de 11'000.- Il est indiqué que les cotisations (augmentation du nombre de scouts) et les subsides (augmentation significative des membres de la Maîtrise formés) sont revus à la hausse par rapport à 2021-2022. Il est prévu la constitution d'un fonds de solidarité et d'un fonds pour les activités internationales.</p> <p><b>Ce dernier est adopté à l'unanimité.</b></p> <p>Le comité propose à l'assemblée de prélever la somme de 5'000.- sur les réserves et de faire un versement exceptionnel à la FIDENG pour les travaux d'entretien de la cabane du groupe « La Sardoche ».</p> <p><b>L'assemblée accepte la proposition à l'unanimité</b></p> <p>Il est proposé les cotisations suivantes pour l'année 2022 – 2023</p> <p>Cotisation scout actif : CHF 100.- par année scolaire Frais d'inscription : CHF 150.-</p> <p>Les membres de la Maîtrise ne paient pas de cotisations.</p> <p><b>L'assemblée accepte la proposition à l'unanimité</b></p>
5.	<p><b>Changements dans les statuts GNG</b></p> <p>GNG étant un membre de l'Association du Scoutisme Vaudois (ASVd), les statuts acceptés par l'AG 2021 ont été soumis l'ASVd pour approbation.</p> <p>L'ASVd a proposé les modifications à l'article 3 alinéa 1c et à l'article 5 alinéa 3 qui devraient être supprimés.</p> <p><b>Article 3 Membres</b></p> <p>Le GNG compte deux catégories de membres :</p> <p>1 Sont membres actifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. les scouts et, pour les mineurs leurs parents ou représentants légaux</li> <li>b. les anciens scouts</li> <li><del>c. les personnes intéressées</del></li> </ul>

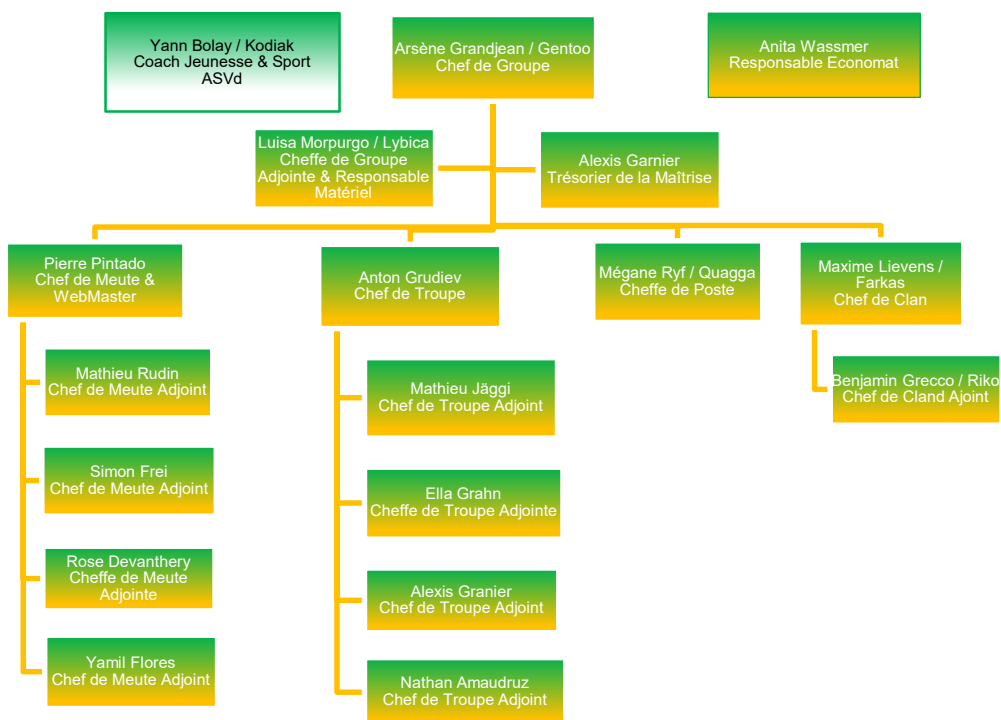
**Article 5 Démission**

- 1 Les scouts, leurs représentants légaux doivent présenter leur démission au CG
- 2 Les autres membres présentent leur démission par écrit auprès du Comité
- 3 ~~La démission doit être annoncée, avec un préavis de 3 mois, pour la fin d'un semestre~~

**L'assemblée accepte les modifications à l'unanimité**

6. **Présentation de la Maîtrise GNG**

Arsène Grandjean / Gentoo Chef de Groupe présente les membres de la Maîtrise pour l'année 2022-2023.



7.	<p><b>Election du Comité GNG</b></p> <p><b>Le comité suivant est proposé</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Raphaël Grandjean (Président), Rue de l'Abbaye 13C, 1196 Gland</li> <li>• Tristan Maréchal (Vice-Président), Route de Begnins 27, 1196 Gland</li> <li>• Yves Froidevaux (Secrétaire), Allée du Communet 18, 1196 Gland</li> <li>• Daniel Müller (Trésorier), Chemin de Gaudenies 9b, 1267 Vich</li> <li>• Aurélie Lanz (Membre), Chemin de la Louve 6A, 1196 Gland</li> </ul> <p><b>La Maîtrise a désigné les représentants suivants :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arsène Grandjean (Chef de Groupe), Rue de l'Abbaye 13C, 1196 Gland</li> <li>• Mathieu Jaggi (Chef de troupe adjoint), Chemin des Uttins, 1267 Coinsins</li> </ul> <p><b>Le comité est élu à l'unanimité par l'assemblée</b></p> <p>Les personnes suivantes ont accès aux comptes bancaires de l'association « Groupe scout Noirmont-Gland » avec droit de signature collective à deux.</p> <p>Raphaël Grandjean (Président), Daniel Müller (Trésorier), Arsène Grandjean (Chef de Groupe), Alexis Garnier (Trésorier de la Maîtrise), Luisa Morpugo (cheffe de groupe adjointe), Pierre Pintado (chef d'unité), Anton Grudiev (chef d'unité), Mégane Ryf (cheffe d'unité)</p> <p><b>L'assemblée accepte de donner l'accès aux comptes de GNG et le droit de signature collectif à deux aux personnes désignées.</b></p>
8.	<p><b>Election des vérificateurs des comptes</b></p> <p>Anne-Sophie Amaudruz et Vincent Harraca sont désignés en qualité de vérificateur-trice des comptes, Nathanaël Fernandez est désigné comme suppléant.</p> <p><b>La commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité par l'assemblée</b></p>
	<p><b>Divers, proposition individuelle et rétrospectives année scout 2021-2022</b></p> <p><b>Proposition de la Maîtrise :</b></p> <p>Faire de l'Assemblée Générale un moment convivial et permettre aux parents d'avoir un moment d'échange avec le comité/conseil de fondation et la Maîtrise.</p> <p>L'Assemblée Générale a lieu un samedi ou un dimanche suivi d'un repas « canadien ».</p> <p><b>La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée</b></p> <p>La Maîtrise présente un résumé des activités de chaque branche de GNG pour l'année écoulée. Une mention est faite au sujet des Routiers (scouts âgés de +17ans), le Clan regroupe les scouts qui ne désirent pas ou plus prendre des responsabilités dans la Maîtrise. Une partie des activités et de soutenir GNG par des actions comme tenir un stand au Paléo Festival de Nyon pour financer GNG. Mais il y a également une part de détente dans les activités des Routiers par exemple la participation de 20 Routiers à la Fête Folk Scout 2022 (Pfadi Folk Festival) dans le Jura au-dessus de Bienne ou une marche dans le vignoble valaisan.</p>

Yves Froidevaux  
Secrétaire

Arsène Grandjean  
Chef de Groupe

Raphaël Grandjean  
Président